



DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE HORS DEPARTEMENT (Imprimé n° 2)

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale de
l'Oise

Division de la Gestion
des Personnels

Tél.
03.44.06.45.00
Fax.
03.44.48.67.25

22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

Nom Prénom.....

Grade: Statut : Titulaire / PE stagiaire

Adresse :

Ecole :

Etablissement:.....

Commune de : Classe :

Circonscription de

Date(s) sollicitées(s) : Journée / Matin / Après-midi : de h à h

MOTIF:

Lieu de déplacement :

(Justificatifs à joindre obligatoirement) Signature de l'intéressé(e)

Demande reçue à la circonscription le :

Directeur(trice) AVIS (Facultatif) :	Inspecteur(trice) de l'Éducation nationale AVIS :
Modalités d'accueil des élèves et observations :	Observations
Date et signature	Date et signature

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise
--

Date d'arrivée à la Direction :

Décision de Monsieur le Directeur Académique

Autorisation accordée Avec solde Sans solde

Autorisation refusée

Autorisation régularisée (Il est impératif de produire un justificatif)

A Beauvais	
Le	Pour l'inspectrice d'académie – DASEN par intérim et par subdélégation l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint Patrick FONTAINE



Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale de
l'Oise

Division de la Gestion
des Personnels

Tél.
03.44.06.45.00
Fax.
03.44.48.67.25

22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

DEMANDE DE CONGE POUR SOINS A ENFANT(S) MALADE(S)
(Imprimé n° 4)

Nom : Prénom :

Grade : Statut : Titulaire / PE stagiaire

Adresse :

École :

Établissement :

Commune de : Classe :

SOLLICITE UN CONGE POUR SOINS A ENFANT(S) MALADE(S)

Enfant(s) concerné(s) :

Durée du congé sollicité :

Du : Au :

**Joindre obligatoirement
un certificat médical**

Signature de l'intéressé(e)

Circonscription de

Directeur(trice) AVIS (Facultatif) :	Inspecteur(trice) de l'Éducation nationale AVIS :
Modalités d'accueil des élèves et observations :	Observations
Date et signature	Date et signature

Direction des services départementaux de l'Éducation
nationale de l'Oise

Date d'arrivée à la Direction :

Décision de Monsieur le Directeur Académique

Autorisation accordée Avec solde Sans solde

Autorisation refusée

Autorisation régularisée (Il est impératif de produire un justificatif)

A Beauvais

Pour l'inspectrice d'académie – DASEN par
intérim et par subdélégation

l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint

Le

Patrick FONTAINE



Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale de
l'Oise

Division de la Gestion
des Personnels

Tél.
03.44.06.45.00
Fax.
03.44.48.67.25

22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

(Imprimé n° 5)

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE (A.S.A.) POUR ACTIVITES SYNDICALES :

Référence : **Décret n° 82-447 du 28 mai 1982.**

Cocher l'article correspondant : **Articles 13** **Article 14**

MOTIF :

Date(s) Journée / Matin / Après-midi : de h àh

Lieu :

Joindre en même temps la convocation et le présent formulaire de demande d'A.S.A.

CONGE POUR FORMATION SYNDICALE :

Références : **Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (Article 34, alinéa 7)**
Décret n° 84-474 du 15 juin 1984

Date(s) Journée / Matin / Après-midi : de h àh

Lieu :

Joindre en même temps la demande manuscrite (à effectuer au minimum 1 mois avant le congé de formation) et le présent formulaire de demande de congé pour formation syndicale.

RAPPEL : L'attestation de présence au stage délivré par le centre ou l'institut (Article 5) devra être envoyée dans les 2 jours suivant la fin du stage.

ORGANISATION SYNDICALE :

Nom Prénom Grade :

Adresse personnelle :

Ecole / Etablissement:

Commune de : Classe :

Modalités d'accueil des élèves :

Signature de l'intéressé(e)

Circonscription de

Demande reçue à la circonscription le :

Vu et transmis, l'inspecteur(trice) de l'Éducation nationale

Direction des services départementaux de
l'Éducation nationale de l'Oise

Date d'arrivée à la Direction :

DECISION de Monsieur le Directeur Académique :

A Beauvais

Le.....

Pour l'inspectrice d'académie – DASEN par
intérim et par subdélégation

l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint

Patrick FONTAINE